



demande d'un changement de nom

Par **cheyennespaigne**, le **03/02/2011 à 21:09**

bonsoir , étant divorcée depuis 3 ans et séparée depuis 2004 de cette union est né un garçon qui a aujourd'hui 8 ans son géniteur l'a on peut dire abandonner depuis la séparation . Depuis 4 ans mon fils demande de changer de nom soit pour prendre le mien soit pour celui de mon conjoint je voudrais savoir quelles sont les démarches a entreprendre je vous remercie par avance de l'aide que vous pourrez m'apporter

Par **Domil**, le **03/02/2011 à 21:28**

Je doute qu'un enfant de 4 ans puisse vouloir changer de nom (puisque'il en a 8 et qu'il le veut depuis 4 ans).

De toute façon, seul un majeur peut décider de changer de nom. Vous pouvez lui accoler votre nom à titre d'usage (et en aucun cas celui de son beau-père).